



2021

RAPPORT FINANCIER



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Rapport financier

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

I • FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Dans la continuité de l'année précédente, 2021 reste une année marquée par une relative instabilité de son environnement économique et social. Les conditions d'exploitation des établissements ont notamment été fragilisées par la crise sanitaire et l'accélération de la pénurie de main-d'œuvre frappant les métiers du secteur. La Fondation a néanmoins réussi à maintenir sa qualité d'accompagnement de ses usagers, dans ce contexte sectoriel difficile.

Ainsi, pour éviter le déséquilibre des équipes et la dégradation de l'activité, la Fondation s'est positionnée dès 2021, dans une politique salariale favorable avec pour enjeu de renforcer l'attractivité de ses métiers. La Fondation a engagé sur l'année plusieurs actions de revalorisations salariales, en anticipant notamment les accords Laforcade tel que préconisé par le gouvernement, mais aussi à travers des initiatives plus spécifiques, comme la renégociation des accords sur le temps de travail.

Enfin, pour pallier aux difficultés de planification nées des impacts de la crise sanitaire et de la pénurie de personnel, les établissements ont eu un recours accru à des ressources externes pour renforcer les équipes et préserver les conditions de travail.

Dans le même temps, la Fondation a poursuivi sa croissance au travers de projets d'envergure et de l'évolution de son offre d'accompagnement. 2021, restera ainsi une année de forts investissements (14,9 M€), portée par certains projets majeurs qui impacteront significativement les années futures :

- Finalisation des travaux du FAM de Bécheville (6,2 M€ d'investissements sur l'exercice) pour une ouverture début octobre 2021, tel qu'anticipé. L'actif total des bâtiments à fin 2021 du FAM de Bécheville représente 20,5 M€, financés quasi intégralement par subventions départementales..
- Poursuite des travaux de rénovation et d'extension de l'établissement L'Alliance avec 2,5 M€ investis sur l'exercice, soit un actif de 3,7 M€ à fin 2021.

Parallèlement, la Fondation a renforcé et fait évoluer son offre d'accompagnement sur 2021 grâce à l'exploitation de nouveaux dispositifs apparus sur 2021 :

- Ouverture en année pleine de l'IME La Boussole Bleue. L'ensemble (IME et SESSAD) a réalisé ainsi en 2021, sa 1^{ère} année complète, en atteignant l'équilibre économique.
- Transformation du Pôle enfance 77 pour mieux répondre aux enjeux du territoire incluant le développement d'une équipe mobile en soutien aux établissements de protection de l'enfance pour les enfants atteints de handicap psychique ou mental.

Enfin, l'année 2021 a été marquée par la signature du nouveau CPOM 2022-2026 sur la Région Île-de-France avec l'ensemble des financeurs des établissements de la région (55 établissements pour un budget annuel de 122 M€). Cet accord a permis de pérenniser une part significative des financements de la Fondation pour une période de 5 ans, dans un cadre contractuel redéfini avec nos financeurs. Ce cadre permet notamment une clarification des objectifs de la Fondation vis-à-vis des financeurs, tout en accordant une plus grande souplesse dans l'utilisation des moyens octroyés.

II • ACTIVITÉ DE LA FONDATION

Compte de résultat

Les produits d'exploitation s'élèvent à 156 919 930 € en augmentation de 2,9 % par rapport à l'exercice précédent, sous l'impulsion des ouvertures récentes des nouveaux dispositifs. Le total des produits s'élève à 158 235 980 € en augmentation de 2,9 %. Les charges d'exploitation s'élèvent à 154 723 956 € en augmentation de 5,6 % par rapport à l'exercice précédent. Le total des charges s'élève à 155 740 766 € en augmentation de 5,4 % par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net comptable de l'exercice est excédentaire de 2 495 213 €.

Investissements

En 2021, les acquisitions d'immobilisations corporelles s'élèvent à 14,9 M€ contre 18,8 M€ en 2020. Elles portent pour l'essentiel sur les travaux liés aux extensions d'établissements (Foyer de l'Alliance, Résidence des Amis) ainsi qu'aux investissements liés aux nouveaux établissements (FAM de Bécheville essentiellement).

Créances

Les créances nettes d'exploitation s'élèvent à 21,2 M€ au 31/12/2021, en progression de + 1,4 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est en lien avec la croissance de l'activité (nouveaux dispositifs) et un rallongement des délais de recouvrement auprès de certains financeurs. Les créances douteuses sont relativement stables, les risques de recouvrement ayant été intégralement provisionnés.

La trésorerie de la Fondation

La trésorerie au 31/12/2021 (dont valeurs mobilières de placement) s'établit à 56,8 M€ contre 56,6 M€ à la fin de l'exercice précédent.

Emprunts et dettes financières

La Fondation a mobilisé pour 5,4 M€ de nouveaux emprunts en 2021, qui viennent financer principalement les travaux de l'extension de l'Alliance. L'endettement brut s'élève à 46,8 M€ à fin 2021 contre 44 M€ en 2020.

Fonds associatifs

Les Fonds Propres de la Fondation au 31 décembre 2021 s'élèvent à 105,3 M€. Ils progressent de + 2,2 M€ par rapport à la situation du 31 décembre 2020. Cette évolution est principalement due à l'excédent généré sur l'exercice pour 2,5 M€. Le ratio emprunts et dettes financières sur fonds associatifs passe à 0,44 contre 0,43 en 2020.

Activité et résultat des sociétés dans lesquelles la Fondation détient une participation

Le résultat de l'exercice 2021 de la SCI CHÂTENAY ÉGALITÉ est positif à hauteur de 126 K€, celui de la SCI GAMBETTA est en excédent de 8 K€ et enfin le résultat de la SCI LOUVEAU (détenue par les SCI ÉGALITÉ à 99,30 % et GAMBETTA à 0,70 %) s'élève à + 152 K€. Aucun élément significatif susceptible de modifier l'image des présents comptes annuels 2021 n'est survenu depuis la date de clôture jusqu'à ce jour.

III • PERSPECTIVES

Les états financiers de la Fondation ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. La Fondation devra faire face en 2022 à des enjeux d'attractivité de ses métiers, dont les principaux impacts financiers se matérialiseront par l'application des accords Laforcade pour une majorité des salariés de la Fondation. Les derniers décrets parus sur le champ d'application de ces accords, impliquent un coût complémentaire de plusieurs millions d'euros pour la Fondation. Ces coûts devraient être intégralement pris en charge par nos financeurs, même si les mécanismes de financement restent à préciser et à confirmer dans le cadre des prochaines notifications budgétaires. Au-delà des accords Laforcade, la Fondation devra également faire preuve d'innovation pour renforcer son attractivité et ainsi conserver son savoir-faire et favoriser son développement.

Par ailleurs, la Fondation poursuivra ses projets de développement et d'évolution de son offre sur les années à venir, en veillant à garantir son équilibre économique et financier. L'ouverture du FAM de Bécheville, la transformation du Pôle enfance mais aussi les projets d'Habitat Inclusif et de prévention des départs en Belgique sont autant d'enjeux majeurs pour la Fondation et démontrent la confiance accordée par nos financeurs.

Enfin, la Fondation poursuivra en 2022 l'amélioration de son organisation, de ses outils et moyens pour faciliter et améliorer la prise en charge des personnes accompagnées dans le cadre défini du projet stratégique et institutionnel de la Fondation. La poursuite des réunions du Groupe de Travail Économique et Financier au sein du Conseil d'administration permettra de prolonger les actions à mettre en œuvre sur la politique de placements et de gestion de dette, le recouvrement des créances, la politique d'achats et le démarrage d'une cartographie des risques financiers.

Le Trésorier

BILAN AU 31.12.2021

ACTIF 2021

	Brut	Amortissement	Net	RAPPEL 2020
ACTIF IMMOBILISÉ	220 205 590,20	101 388 656,65	118 816 933,55	111 595 397,39
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 854 136,57	1 053 999,31	800 137,26	219 316,93
Frais d'établissement	1 068 872,65	326 184,24	742 688,41	174 263,73
Autres immobilisations incorporelles	778 329,16	727 815,07	50 514,09	45 053,20
Immobilisations incorporelles en cours	6 934,76		6 934,76	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	208 566 450,84	100 327 644,69	108 238 806,15	101 868 174,00
Terrains et agencement de terrains	6 708 149,73	34 350,55	6 673 799,18	6 676 126,45
Constructions	141 792 970,48	57 367 048,46	84 425 922,02	56 772 558,52
Installation technique matériel et outillage	12 759 334,15	10 206 827,01	2 552 507,14	2 484 607,29
Autres immobilisations corporelles	44 979 613,38	32 719 418,67	12 260 194,71	11 191 908,06
Immobilisations corporelles en cours	2 326 383,10		2 326 383,10	24 742 973,68
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	9 785 002,79	7 012,65	9 777 990,14	9 507 906,46
Titres immobilisés	5 900 575,75		5 900 575,75	5 900 605,45
Prêts	3 163 220,09		3 163 220,09	2 900 810,49
Autres immobilisations financières	721 206,95	7 012,65	714 194,30	706 490,52
ACTIF CIRCULANT	79 892 806,30	943 688,69	78 949 117,61	77 456 529,53
STOCKS	596 933,62	326,13	596 607,49	526 960,38
Matières premières et fournitures	478 568,61	326,13	478 242,48	419 991,66
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis	118 365,01		118 365,01	106 968,72
Marchandises				
AVANCES ET ACOMPTES/COMMANDES	166 279,26		166 279,26	240 884,32
CRÉANCES	22 174 165,25	943 362,56	21 230 802,69	19 777 214,69
Usagers et comptes rattachés	18 600 279,07	893 362,56	17 706 916,51	14 335 771,20
Autres créances	3 573 886,18	50 000,00	3 523 886,18	5 441 443,49
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	24 382 868,05		24 382 868,05	20 793 123,31
DISPONIBILITÉS	32 379 444,56		32 379 444,56	35 847 181,76
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	193 115,56		193 115,56	271 165,07
TOTAL ACTIF	300 098 396,50	102 332 345,34	197 766 051,16	189 051 926,92

PASSIF	2021	RAPPEL 2020
FONDS PROPRES	105 330 005,83	103 096 697,97
Fonds propres sans droit de reprise	26 681 437,23	26 681 437,23
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Réserves	17 512 735,93	14 853 611,51
Dont Réserves des ESMS	17 512 735,93	
Report à nouveau	29 491 025,70	
Dont Report à nouveau Gestion non contrôlée	3 692 841,77	2 818 420,44
Dont Report à nouveau ESMS	25 798 183,93	22 041 739,60
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	- 3 061 675,47	- 1 789 368,66
Excédent ou déficit de l'Exercice	2 495 213,49	6 017 683,27
Dont excédent sous contrôle de tiers financeurs	2 649 648,29	
Dont déficit sous Gestion Fondation	- 154 434,80	
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	73 118 736,88	70 623 523,39
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES	32 211 268,95	32 473 174,58
Subventions d'investissement	29 996 859,47	30 258 765,10
Provisions réglementées	2 214 409,48	2 214 409,48
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	11 886 445,36	11 795 218,01
Fonds reportés liés aux legs ou donations	751 933,03	665 440,41
Fonds dédiés	11 134 512,33	11 129 777,60
Dont fonds dédiés sur contributions financières pour ESMS	9 446 854,39	
PROVISIONS	6 240 889,84	6 118 262,47
Provisions pour risques	259 530,26	639 698,24
Provisions pour charges	5 981 359,58	5 478 564,23
DETTES	74 308 710,13	68 041 748,47
EMPRUNTS ET DETTES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	44 570 044,96	41 722 816,00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERSES	2 202 667,85	2 266 207,21
REDEVABLES CRÉDITEURS	1 010 638,04	383 206,02
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	5 352 800,26	5 069 236,18
DETTES FISCALES ET SOCIALES	18 943 658,60	15 375 971,98
DETTES SUR IMMOBILISATIONS	1 412 086,13	2 546 099,22
AUTRES DETTES	510 213,52	587 268,94
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	306 600,77	90 942,92
TOTAL PASSIF	197 766 051,16	189 051 926,92

COMPTE DE RÉSULTAT 2021

CHARGES	2021	Rappel 2020
Charges d'exploitation	154 723 956,13	146 525 641,24
Achats nets de marchandises		1 330,95
Achats nets de matières premières & fournitures	1 638 382,15	1 719 953,56
Achats nets d'autres approvisionnements	362 515,66	394 877,35
Achats prestations de services refacturées	120 672,80	149 600,78
Achats non stockés de matières premières et fournitures	6 639 897,43	6 686 030,74
Autres charges externes	28 245 370,85	24 503 451,16
Impôts taxes assimilés	8 255 294,52	7 531 740,79
Salaires et traitements	66 713 735,96	64 193 111,19
Charges sociales	25 739 465,40	25 313 299,53
Dotations aux amortissements / immo	8 522 357,98	7 719 810,25
Provisions sur actif circulant	507 158,60	167 312,24
Provisions pour litiges	53 500,00	107 500,00
Provisions pour grosses réparations		
Provisions départ retraite	5 842 446,25	5 339 650,90
Provisions pour risques et charges		
Autres charges	325 603,00	139 344,30
Reports en fonds dédiés	1 757 555,53	2 558 627,50
Charges financières	699 641,17	668 797,45
Intérêts et charges assimilés	684 293,80	668 797,45
Dotations aux provisions financières		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Autres charges financières	15 347,37	
Charges exceptionnelles	317 169,13	567 232,82
Sur opérations de gestion	193 469,76	12 289,00
Sur exercice antérieur	400,00	
Sur opérations en capital	11 154,39	485 100,87
Dotations aux amortissements dérogatoires		
Dotations aux amortissements exceptionnels	112 144,98	69 842,95
Dotations aux amortissements réserve trésorerie		
Dotations prov. réglementées/Immobilisations		
Dotations prov. réglementées des plus-values nettes d'actif immobilisé		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL CHARGES	155 740 766,43	147 761 671,51
Déficit		
Charges des contributions volontaires en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	23 512,40	156 573,87
Prestations en nature	68 812,00	70 693,64
Personnel bénévole		
PRODUITS	2021	Rappel 2020
Produits d'exploitation	156 919 930,08	152 456 240,51
Ventes de marchandises	112 472,39	117 857,44
Production vendue	2 870 060,85	2 878 091,07
Prestations de services	12 377 119,46	11 656 377,16
Dont Prestations de services des ESMS	5 801 260,34	
Production stockée	11 396,29	57 896,79
Dotations et produits de tarification des activités sociales/médico-sociales	120 454 186,37	117 112 227,10
Subventions d'exploitation	3 131 620,38	2 718 966,90
Dons manuels	135 513,00	215 176,41
Mécénats	124 784,00	138 070,00
Legs, donations, assurances-vie	285 000,00	155 565,32
Reprise sur provision	6 026 306,72	5 362 259,20
Transferts de charges	472 862,29	627 775,52
Utilisations des fonds dédiés	1 666 328,18	1 194 808,90
Autres produits	9 252 280,15	10 221 168,70
Résultat d'exploitation	2 195 973,95	5 930 599,27
Produits financiers	325 400,03	45 846,76
Escomptes obtenus		
Reprises sur provisions		
Revenus nets sur cession de valeurs mobilières de placement	7 872,44	
Autres produits financiers	317 527,59	45 846,76
Résultat financier	- 374 241,14	- 622 950,69
Produits exceptionnels	990 649,81	1 277 267,51
Sur opération de gestion	41 376,86	170 828,89
Sur exercice antérieur		396,00
Sur opération en capital	949 272,95	1 106 042,62
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Résultat exceptionnel	673 480,68	710 034,69
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
TOTAL PRODUITS	158 235 979,92	153 779 354,78
Excédent	2 495 213,49	6 017 683,27
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	23 512,40	156 573,87
Prestations en nature	68 812,00	70 693,64
Bénévolat		
Dont Résultat sous contrôle de tiers financeurs	2 649 648,29	5 217 879,78
Dont Résultat Gestion Fondation	- 154 434,80	799 803,49

ANNEXE

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de **197 766 051,16 €** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de comptes, dont le total de charges est de **155 740 766,43 €**, le total des produits de **158 235 979,92 €** et dégagant un excédent de **2 495 213,49 €**. L'exercice couvre la période du 01/01/2021 au 31/12/2021. Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I • PRÉSENTATION DE LA FONDATION

Objet social

La Fondation met en œuvre et développe un ensemble d'actions au bénéfice de personnes en situation de handicap, de dépendance ou d'exclusion et notamment :

- elle offre des services spécialisés et adaptés à leurs besoins et à leurs attentes,
- elle soutient et diffuse des projets innovants de recherche appliquée,
- elle développe des partenariats avec des institutions partageant un but similaire et propose un partage d'expériences,
- elle favorise toute initiative à même de contribuer au changement de regard sur la personne en situation de handicap en valorisant, en particulier, ses dons, son rôle et son utilité dans la cité et la société.

Plus généralement, la Fondation engage tous types d'actions pouvant se rattacher directement ou indirectement à la poursuite d'un objectif social en faveur des personnes en situation de handicap, de dépendance ou d'exclusion.

Périmètre des activités

La Fondation est composée de : 8 ESAT ; 3 IME ; 8 MAS ; 4 SESSAD ; 20 FAM/ Foyers ; 21 SAVS/SAMSAH ; 5 Centres Accueil de Jour ; 7 GEM ; 11 Maisons Relais/ Résidences Accueil ; 3 PCPE ; 1 Plateforme Insertion & Hanploi.

II • FAITS CARACTÉRISTIQUES

Les présents comptes annuels sont établis et présentés par la personne morale FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER, reconnue d'utilité publique par décret du 3 février 2011.

La Fondation a continué d'assurer son activité, et de s'organiser malgré la crise sanitaire « COVID-19 » toujours présente. Les travaux de construction ont continué sur l'année 2021, avec une livraison et ouverture du FAM de Bécheville en octobre 2021 pour 20,5 M€, une livraison de l'extension du Foyer de L'Alliance en décembre 2021 pour 3,7 M€, une livraison de l'IME La Boussole en janvier 2021 pour 6,3 M€, et l'extension de la MAS de la Queue-en-Brie pour 782 K€ livrée en janvier 2021.

Poursuite des travaux de réhabilitation du Foyer de Verrières, pour une 2^{ème} phase de livraison prévue au 1^{er} trimestre 2023.

Le commencement des travaux de réhabilitation du Foyer Résidence des Amis (investissement total de 6,8 M€, dont 1,25 M€ effectué en 2021), permettra d'augmenter la capacité d'accueil de 11 places dont 4 en accueil de jour.

Dans le cadre de son développement, la Fondation a ouvert en 2021 :

- un FAM Interdépartemental 78/92,
- une Résidence Accueil à Marcoussis,
- deux dispositifs d'Habitat Inclusif.

La Fondation s'est positionnée dès 2021, dans une politique salariale favorable avec pour enjeu de renforcer l'attractivité de ses métiers. Ainsi, la Fondation a engagé sur l'année plusieurs actions de revalorisations salariales, en anticipant notamment les accords Laforcade tel que préconisé par le gouvernement, mais aussi à travers des initiatives plus spécifiques, comme la renégociation des Accords de Temps de Travail.

Enfin, l'année 2021 a été marquée par la signature du nouveau CPOM 2022-2026 sur la Région Île-de-France avec l'ensemble des financeurs des établissements de la région (55 établissements pour un budget annuel de 122 M€).

III • RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes comptables, méthodes d'évaluation, comparabilité des comptes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'établissement des états financiers est en conformité avec :

- le règlement de l'ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenues d'établir des comptes annuels,
- le règlement ANC 2019-04 relatif aux organismes gérant des établissements sociaux et médico-sociaux,
- la nomenclature des comptes prévue dans l'instruction M22 et publiée dans l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L312-1 du CASF,
- le décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003, applicable aux établissements du secteur sanitaire et social gérés par des organismes privés à but non lucratif (M22),
- le règlement de l'ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, modifié par le règlement ANC 2018-01.

La méthode de base retenue, pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement ANC n° 2014-03 (prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire sur leur durée de vie prévue sur une période comprise :

- | | |
|--|---------------|
| • Immobilisations incorporelles | de 2 à 10 ans |
| • Constructions | de 5 à 45 ans |
| • Agencements et aménagements | de 3 à 25 ans |
| • Matériels et outillages industriels | de 2 à 10 ans |
| • Matériels de bureau et informatiques | de 2 à 10 ans |
| • Mobilier | de 3 à 10 ans |
| • Matériel de transport d'exploitation | de 3 à 10 ans |

Les durées d'amortissement des constructions ont été déterminées par composants en référence à leur durée de vie estimative et sont donc en conformité avec la réglementation sur les actifs (règlement ANC n° 2014-03).

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les stocks en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions réglementées

En application de l'instruction M22, le compte « provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement » est alimenté par une dotation aux provisions autorisée par l'autorité de tarification. Cette provision peut être reprise et le résultat correspondant peut être affecté en excédents affectés à l'investissement si ce besoin en fonds de roulement est suffisamment couvert.

La provision réglementée pour renouvellement des immobilisations est reclassée en fonds dédiés. Ce changement de classification est sans incidence sur la présentation du compte de résultat ou sur le montant du résultat de l'exercice. Le montant de ce fonds dédié s'élève à 5 851 377,32 €.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour litiges sont conformément au règlement ANC 2014-03, évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire.

Engagement de départ à la retraite

Le calcul des engagements de départ à la retraite est basé sur l'ensemble des personnes en CDI, quel que soit leur âge. L'estimation, en méthode prospective, a été faite sur la base des hypothèses suivantes : départ à la retraite à 62 ans, taux d'actualisation : 1,50 %, taux de revalorisation : 1,50 %, taux de charge : 47 % (dont 8 % de taux de taxe sur les salaires). Ainsi, le calcul de l'Indemnité de départ à la retraite s'élève à **5 842 446,25 €**.

IV • AGRÉGATION DES COMPTES ANNUELS

La Fondation gère des établissements sous contrôle de tiers financeurs et en gestion libre. Les comptes annuels sont la sommation de la comptabilité de chaque établissement.

Les opérations internes sont éliminées :

- créances et dettes réciproques enregistrées en compte liaison,
- les frais de sièges,
- les loyers internes,
- la refacturation des salaires inter-établissements.

Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle, ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Le résultat comptable de l'entité résulte de la compensation entre les déficits de certains établissements ou services avec les excédents d'autres établissements ou services.

Compte tenu des modalités de financement de certains établissements ou services ainsi que de leur indépendance budgétaire et administrative, les résultats de ces établissements ne sont pas économiquement compensables.

V • INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Affectation des résultats

La quote-part du résultat de l'exercice relative à la gestion des établissements et services sous contrôle d'une autorité publique, soit en global un excédent de résultat de **2 649 648,29 €**, fera l'objet d'une affectation de la part de ces autorités. Les excédents seront susceptibles de venir en diminution des prix de journées ou des dotations globales des prochains exercices. Quant aux pertes, elles seront susceptibles de s'imputer sur des excédents antérieurs ou d'augmenter les prix de journée ou les dotations globales des prochains exercices.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public et le compte de résultat par origine et destination

En application de la loi du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993, les organismes faisant appel à la générosité du public sont tenus d'établir un compte annuel des ressources collectées auprès du public.

Le tableau retraçant le Compte d'emploi des ressources 2020 en annexe permet de présenter les ressources issues de l'appel à la générosité du public et l'utilisation qui en est faite. En application du règlement ANC 2018-06 est présenté un tableau complémentaire, Compte de résultat par Origine et destination.

VI • COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Honoraires du commissaire aux comptes

Conformément au décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice au titre de contrôle légal des comptes s'élève à **97 644 € TTC**.

● Variation des fonds propres 2021

Variation des fonds propres	À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RÉSULTAT			AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS		Solde à la fin de l'exercice
	Solde au début de l'exercice	Affectation des résultats antérieurs	Affectation des résultats 2019	Affectation du résultat dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Diminutions	Reclassements	
FONDS PROPRES									
Fonds associatifs sans droit de reprise	26 681 437,23								26 681 437,23
Fonds associatif									
Fonds investissement atelier									
Apports sans droit de reprise	4 386 810,23								4 386 810,23
Legs et donations	22 294 627,00								22 294 627,00
Réserves	14 853 611,51		585 334,68				2 073 789,41		17 512 735,60
Réserves pour vacances et impayés	58 061,63								58 061,63
Réserve affectée à l'investissement	4 939 278,23						150 313,00		5 089 591,23
Réserve de trésorerie	1 519 954,44		37 122,09						1 557 076,53
Réserve de compensation	5 173 704,82		296 667,59				475 407,69		5 945 780,10
Excédent affecté à l'amortissement	3 162 612,39		251 545,00				1 448 068,72		4 862 226,11
Report à nouveau	2 818 420,44		903 283,25				- 28 861,92		3 692 841,77
Report à nouveau déficitaire	2 818 420,44		903 283,25				- 28 861,92		3 692 841,77
Report à nouveau									
Résultat	799 803,49		- 799 803,49				154 434,80		- 154 434,80
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS									
Fonds associatifs avec droit de reprise									
Réserves avec droit de reprise									
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	20 252 370,94		4 529 065,34				- 2 044 927,49		22 736 508,79
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	5 217 879,78		- 5 217 879,78		2 649 648,29				2 649 648,29
Subventions d'équipement	30 258 765,10				974 400,00		1 236 305,63		29 996 859,47
Provisions réglementées	2 214 409,48								2 214 409,48
Réserve de trésorerie	2 212 909,48								2 212 909,48
Provision réglementée/Investissement									
Amortissement dérogatoire									
Plus-values réinvesties	1 500,00								1 500,00
TOTAL	103 096 697,97				3 624 048,29		1 390 740,43		105 330 005,83

● État des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions ou remboursements	Virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
Frais d'établissement	370 177,68	696 294,97		2 400,00	1 068 872,65
Autres immobilisations incorporelles	746 897,76	36 691,40	8 500,00	3 240,00	778 329,16
Immobilisations en cours		6 934,76			6 934,76
Total	1 117 075,44	739 921,13	8 500,00	5 640,00	1 854 136,57
Terrains	6 708 149,73				6 708 149,73
Constructions	109 892 069,31	8 155 922,20	365 634,30	24 110 613,27	141 792 970,48
Matériel et outillage	12 354 867,90	867 046,30	462 580,05		12 759 334,15
Installations	22 771 397,86	2 125 572,41	126 198,33	155 269,42	24 926 041,36
Matériel transport	7 638 460,14	716 070,05	403 536,68		7 950 993,51
Matériel de bureau	800 892,12	19 119,53	46 412,01		773 599,64
Matériel informatique	4 270 752,98	295 353,10	334 158,43	32 211,60	4 264 159,25
Mobilier	6 407 829,72	722 130,52	133 971,40	68 830,78	7 064 819,62
Immobilisations en cours	24 742 973,68	1 960 264,49		- 24 376 855,07	2 326 383,10
Total	195 587 393,44	14 861 478,60	1 872 491,20	- 9 930,00	208 566 450,84
Titres immobilisés	5 900 605,45		29,70		5 900 575,75
Prêt	2 900 810,49	265 187,00	2 777,40		3 163 220,09
Autres immobilisations financières	713 503,17	19 207,51	11 503,73		721 206,95
Total	9 514 919,11	284 394,51	14 310,83		9 785 002,79
TOTAL GÉNÉRAL	206 219 387,99	15 885 794,24	1 895 302,03	- 4 290,00	220 205 590,20

● État des amortissements

Amortissements	Amortissements cumul début exercice	Augmentations	Diminutions	Virement poste à poste	Amortissements cumul fin exercice
Frais d'établissement	195 913,95	130 270,29			326 184,24
Autres immobilisations incorporelles	701 844,56	34 470,51	8 500,00		727 815,07
Total incorporel	897 758,51	164 740,80	8 500,00		1 053 999,31
Aménagement des terrains	32 023,28	2 327,27			34 350,55
Constructions	53 119 510,79	4 530 316,14	282 778,47		57 367 048,46
Matériel et outillage	9 870 260,61	781 143,60	444 577,20		10 206 827,01
Installations	15 592 567,18	1 619 396,29	117 211,39		17 094 752,08
Matériel transport	5 317 729,11	774 193,00	392 382,29		5 699 539,82
Matériel de bureau	727 232,88	36 020,29	45 429,13		717 824,04
Matériel informatique	3 785 659,09	230 459,54	333 704,22		3 682 414,41
Mobilier	5 274 236,50	383 761,05	133 109,23		5 524 888,32
Total corporel	93 719 219,44	8 357 617,18	1 749 191,93		100 327 644,69
Autres immobilisations financières	7 012,65				7 012,65
Total financier	7 012,65				7 012,65
TOTAL GÉNÉRAL	94 623 990,60	8 522 357,98	1 757 691,93		101 388 656,65

● Produits et avoirs à recevoir

Intitulé	Montant TTC
Fournisseur - avance acompte et avoir à recevoir	14 212,65
Financeurs factures à établir aux titres des prix de journées	2 954 336,54
Clients factures à établir	850,50
Personnel produits à recevoir	
Organismes sociaux produits à recevoir	
Divers produits à recevoir TICFE	
Divers produits à recevoir	540 672,55
Intérêts courus à recevoir	
Crédits bancaires à recevoir	
TOTAL	3 510 072,24

● Charges à payer et avoirs à établir

Intitulé	Montant TTC
Intérêts courus sur emprunts bancaires	150 497,42
Intérêts courus sur autres emprunts	
Fournisseurs factures non parvenues	2 016 120,30
Client avoir à établir	19 259,63
Personnel Provision salaires et primes	1 280 790,62
Personnel congés payés	5 824 532,76
Personnel charges à payer	5 248,30
Organismes sociaux : charges congés payés	2 914 693,09
Organismes sociaux : charges à payer	
État impôts et taxes à payer	
Divers charges à payer	12 082,63
Intérêts courus sur découvert	
TOTAL	12 223 224,75

● État des créances

État des créances	Montant brut	Un an au +	Plus un an
Titres immobilisés	5 900 575,75		5 900 575,75
Prêts	3 163 220,09		3 163 220,09
Autres immobilisations financières	721 206,95	400 000,00	321 206,95
Clients douteux ou litigieux	894 426,08	643 427,17	250 998,91
Autres créances commerciales	1 559 216,55	1 559 216,55	
Créances parents et locataires	1 428 883,09	1 428 883,09	
Avoir à recevoir	166 279,26	166 279,26	
Personnel et comptes rattachés	357 586,93	357 586,93	
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux			
État et autres collectivités publiques :	16 932 809,40	16 932 809,40	
Autres impôts et taxes	278 989,45	278 989,45	
État remboursement chômage partiel	17 038,79	17 038,79	
T.V.A.	945 006,41	945 006,41	
Subventions	974 021,40	974 021,40	
Clients organismes financeurs (prix de journée)	14 717 753,35	14 717 753,35	
Groupe et associés	419 886,59	419 886,59	
Débiteurs divers	581 356,61	581 356,61	
Charges constatées d'avance	193 115,56	193 115,56	
TOTAL GÉNÉRAL	32 318 562,86	22 682 561,16	9 636 001,70
Montant des prêts accordés dans l'exercice	265 187,00		
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

● État des dettes

État des dettes	Montant brut	Un an au +	Plus un an 5 ans au +	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes 2 ans max.	11 095,14	11 095,14		
Auprès Ets crédits plus 2 ans	44 558 949,82	2 626 120,73	9 997 999,47	31 934 829,62
Emprunts dettes financières divers	2 202 667,85	168 745,30	637 279,75	1 396 642,80
Avances sur prix de journée				
Fournisseurs & comptes rattachés	5 352 800,26	5 352 800,26		
Personnel et comptes rattachés	7 231 410,90	7 231 410,90		
Sécurité Sociale autres org. soc.	10 146 064,35	10 146 064,35		
État, autres collectivités publiques	1 566 183,35	1 566 183,35		
Collectivités Publiques	774 046,46	774 046,46		
T.V.A	216 662,19	216 662,19		
Autres impôts et taxes	575 474,70	575 474,70		
Dettes sur immob. & comptes rattachés	1 412 086,13	1 412 086,13		
Groupe et associés	1 070,10	1 070,10		
Autres dettes	509 143,42	509 143,42		
Redevables créditeurs	1 010 638,04	1 010 638,04		
Produits constatés d'avance	306 600,77	306 600,77		
TOTAL GÉNÉRAL	74 308 710,13	30 341 958,49	10 635 279,22	33 331 472,42
Emprunts souscrits dans l'exercice	5 374 987,90			
Emprunts remboursés dans l'exercice	2 587 173,10			
Emprunts, dettes auprès associés				

● Rémunérations des dirigeants

	Montant
Rémunérations allouées aux membres	1 000 431,97
des organes d'administration	
des organes de direction (somme des 10 plus importants salaires)	1 000 431,97
des organes de surveillance	

● Effectifs

	Personnel salarié
Cadres	256
Personnel non cadre	1 951
Travailleurs handicapés	784
TOTAL	2 991

Aucun personnel n'a été mis à la disposition de la Fondation.

● Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et RAN	Quote-part détenue	Valeur comptable des titres	Prêt et avances consentis non remboursés	Chiffre d'Affaires hors taxes du dernier exercice	Résultat du dernier exercice clos
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations							
Participations détenues à plus de 50 %							
S.C.I. ÉGALITÉ	3 756 320,00	3 767 910,26	99,99 %	16,00	4 662,84	511 818,31	125 872,35
S.C.I. GAMBETTA	60 640,00	99 461,59	99,74 %	16,00	73 233,04	27 427,11	8 118,76
Partie liée							
S.C.I. LOUVEAU	282 000,00	1 110 825,29		100,00	341 990,71	435 999,92	151 724,10
S.C.I. LOUVEAU détenue PAR S.C.I. ÉGALITÉ			99,30 %		Néant		
S.C.I. LOUVEAU détenue PAR S.C.I. GAMBETTA			0,70 %		Néant		
Participations détenues entre 10 à 50 %							

Montant des cautions et avals donnés : Néant

Dividendes comptabilisés au cours de l'exercice : Néant

Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations (Filiales françaises, filiales étrangères, participations françaises, participations étrangères) : Néant

● Engagements financiers et dettes garanties

Engagements donnés	Réalisé	Montant Engagement
Effets escomptés non échus		Néant
Avals et cautions		Néant
Autres avals, cautions et garanties données sur emprunts		
Dont Nantissement Compte à Terme		
Emprunts garantis par un Compte à Terme		
Engagements donnés pour des placements	Réalisé	Engagement
Access Capital Fund	1 768 800,00	3 000 000,00
Infra Via	150 000,00	1 500 000,00
Engagements donnés pour la réhabilitation du Foyer de Verrière	Réalisé	Engagement HT
Engagements donnés au titre des marchés signés pour la construction		1 438 730,59
Engagements donnés pour la réhabilitation de la Résidence des Amis	Réalisé	Engagement HT
Engagements donnés au titre des marchés signés pour la construction	1 254 080,58	4 720 773,00
TOTAL	1 254 080,58	6 159 503,59
Engagements reçus		Montant Engagement
Avals, cautions et garanties reçues		
Avals, cautions et garanties reçues sur emprunts		
Dont Hypothèques		3 696 813,22
Emprunts garantis par une Hypothèque	3 696 813,22	
Dont Garanties Municipales/Départementales		40 947 759,74
Emprunts garantis municipales/Départementales	40 947 759,74	
Dont Caution SOGAMA - CEGC - CIE		14 895 704,16
Emprunts garantis par une Caution	21 319 712,41	
TOTAL		59 540 277,12

● Compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois

EMPLOIS PAR DESTINATIONS	Exercice 2021	Exercice 2020
I. EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. Missions sociales	3 157,94	21 135,12
1.1 Réalisées en France		
Achats non stockés de matériaux et fournitures		1 728,46
Autres charges externes	439,94	9 827,95
Salaires et traitements		7 571,28
Dotations aux amortissements / immobilier	2 718,00	2 007,43
2. Frais de recherche de fonds	18 413,06	3 229,48
3. Frais de fonctionnement	17 180,23	17 493,27
I. TOTAL DES EMPLOIS	38 751,23	41 857,87
4. Dotations aux provisions et dépréciations		
5. Reports en fonds dédiés de l'exercice	106 683,16	296 397,52
Excédent de la générosité du public	420 053,15	185 663,51
V. TOTAL GÉNÉRAL	565 487,54	523 918,90

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 2021	Exercice 2020
I. RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. Ressources liées à la générosité du public	420 513,00	370 741,73
Dons manuels affectés collectés en France	13 295,00	103 530,20
Dons manuels non affectés collectés en France	122 218,00	111 646,21
Legs et autres libéralités encaissés en France affectés	285 000,00	155 565,32
Legs et autres libéralités encaissés en France non affectés		
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2. Autres fonds privés	124 784,00	138 070,00
Mécénat d'entreprises	124 784,00	138 070,00
Associations, fondations et autres organismes privés à but non lucratifs		
I. TOTAL DES RESSOURCES	545 297,00	508 811,73
2 - Reprise de provisions et dépréciations		
3. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	20 190,54	15 107,17
Déficit de la générosité du public		
VI. TOTAL GÉNÉRAL	565 487,54	523 918,90
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	850 979,50	672 818,59
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	420 053,15	185 663,51
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		7 502,60
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	1 271 032,65	850 979,50

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2021	Exercice 2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. Contributions volontaires aux missions sociales		
Mise à disposition gratuite de biens	23 512,40	156 573,87
Prestations en nature	68 812,00	70 693,64
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds		
3. Contributions volontaires au fonctionnement		
TOTAL	92 324,40	227 267,51
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Bénévolat		
Prestations	68 812,00	70 693,64
Dons en nature	23 512,40	156 573,87
TOTAL	92 324,40	227 267,51

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	Exercice 2021	Exercice 2020
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	665 440,41	384 150,06
(-) Utilisation	20 190,54	15 107,17
(+) Report	106 683,16	296 397,52
TOTAL	751 933,03	665 440,41

FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER

59 Boulevard de Strasbourg
75010 PARIS

SIREN : 530 342 740
APE : 8720A

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation des Amis de l'Atelier relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référéntiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Fondation des Amis de l'Atelier

Cabinet Jégard Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021

2/38

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Le choix des méthodes comptables relatives aux investissements immobiliers, comme indiqués dans le paragraphe « Faits caractéristiques » de l'annexe et dans l'état des immobilisations.
- Le choix des méthodes comptables relatives aux financements de ces investissements et mentionnés dans le tableau de variation des fonds propres, le tableau des fonds dédiés et le tableau des emprunts.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau du 15 juin 2022.

Fondation des Amis de l'Atelier

Cabinet Jégard Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021

3/38

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Fondation des Amis de l'Atelier

Cabinet Jégard Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021

4/38

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 22 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet Jégard Paris
Représenté par,

Catherine SAGE
Associée

Jégard & Créatis

Fondation des Amis de l'Atelier

Cabinet Jégard Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021

5/38



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

DIRECTION ADMINISTRATIVE & FINANCIÈRE

17 rue de l'Égalité • 92290 Châtenay-Malabry

Tél. : 01 46 29 59 00 • Fax : 01 46 29 59 29

Courriel : communication@amisdelatelier.org

www.fondation-amisdelatelier.org